

Conseil municipal du 16 mai 2013

L'an deux mil treize et le seize mai à 20 heures 30, le conseil municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BONNET Daniel.

Tous les membres en exercice sont présents, sauf M. YELMO José.

Madame ROULLÉ Annie a donné pouvoir à Madame ROYER Catherine,
Madame COCHOIS Coralie a donné pouvoir à Monsieur GOBRON François.

Madame ROYER Catherine a été nommée secrétaire.

Date de convocation : 30 avril 2013.

Le compte-rendu de la séance du 11 avril 2013 est lu et approuvé.

I - Salle des Sports – Extension

Avant de proposer le vote de la délibération nécessaire à la signature des marchés à intervenir pour l'extension de la salle des sports, un tour de table est lancé afin que chacun puisse s'exprimer sur ce dossier.

Messieurs Tiaffay et Ga annoncent qu'ils ne veulent pas s'exprimer uniquement sur le dossier de l'extension de la salle des sports mais faire un parallèle avec la restructuration de la mairie.

Monsieur Barrier présente et développe un argumentaire sur la salle des sports en expliquant, entre autres, les points suivants :

- Fréquentation des équipements sportifs par les taissotins
- L'autonomie financière des associations résulte du nombre important d'adhérents
- Occupation très importante des équipements sportifs entraînant, par exemple, un refus de nouveaux adhérents par manque de créneaux ou la délocalisation de certaines équipes vers des salles extérieures
- Des résultats très satisfaisants de l'ensemble des catégories sportives au niveau départemental et régional
- Un niveau de subventions important pour ce projet et un coût de projet à analyser en net de subventions.

Messieurs Tiaffay et Ga présentent leurs réflexions et remarques sur les projets d'extension de la salle des sports et de restructuration de la mairie en rappelant les objectifs de ces deux programmes ; pour la mairie, rendre ce bâtiment plus opérationnel, aussi bien pour les agents y travaillant que pour les conseillers, mais également pour le public et répondre aux normes d'accessibilité des personnes à mobilité réduite ; pour la salle des sports, la création d'une seconde salle d'entraînement qui reste évolutive.

Il en ressort, en résumé, que, sur la restructuration de la mairie, il est souhaitable que des salles soient mises à la disposition des associations (bureaux, archives, accueil), que la salle des mariages serve en dehors des cérémonies et qu'il soit réfléchi à l'intégration d'un point d'information jeunesse ; sur la salle des sports, création de cet équipement comme salle d'entraînement supplémentaire évolutive pour une meilleure gestion des créneaux mis à la disposition des associations.

Enfin, ils attirent l'attention sur les coûts de fonctionnement et de gestion que vont générer ces deux équipements.

En dernier lieu, ils pensent qu'il est souhaitable qu'une information soit faite à destination de la population sur ces deux projets.

Sur ce dernier, il est arrêté le principe de l'élaboration de deux plaquettes d'information sur la salle des sports et la mairie afin de les présenter aux habitants.

Dans la restructuration de la mairie, il est précisé qu'un bureau sera mis à la disposition de l'assistante sociale pour l'organisation de ses permanences.

Pour répondre à certaines interrogations sur la salle des sports, il est rappelé que cette extension est bien programmée comme une salle d'entraînement, aucun gradin n'y est prévu.

De plus, la création de cet équipement n'est pas générée par un trop grand nombre d'adhérents dans les différentes sections sportives, mais répond à un besoin du nombre d'entraînements possibles simultanés.

Enfin, le coût de fonctionnement de cet équipement peut être estimé à 20 000 € par an.

Monsieur Bonnet rappelle la genèse de ce dossier d'un point de vue administratif et financier. Son coût prévisionnel a évolué suite aux différentes demandes formulées. La procédure d'appel d'offres a nécessité deux consultations pour certains lots avec une redéfinition des prestations et une négociation pour les lots Gros Œuvre et VRD pour que l'ensemble du projet reste dans une enveloppe financière acceptable.

Il présente ensuite le tableau récapitulatif des offres acceptées ainsi que le plan de financement des investissements actualisé et de l'évolution du fonds de roulement sur les exercices 2013 et 2014.

Pour répondre à la réalisation d'autres programmes potentiels, il est rappelé la nécessaire priorisation des opérations.

En dernier lieu, un investissement productif de type lotissement se fera au sein d'un budget annexe au moyen d'une ligne de trésorerie. Une telle opération requiert un délai court entre l'acquisition du foncier, la réalisation de la viabilisation jusqu'à la vente des premiers terrains afin de générer un minimum d'intérêts intercalaires et avoir la capacité de rembourser les fonds débloqués.

Le conseil procède ensuite au vote de la délibération suivante.

➤ **N° 40/2013 Salle des Sports Extension – Marchés à intervenir**

Le conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, l'article L 2122.22-4°,

Vu la délibération n° 3852 du 29 avril 2008 déléguant au maire la préparation, la passation et l'exécution des marchés dans la limite de 90 000 € HT,

Vu le Code des Marchés Publics et, notamment, son article 28 relatif à la procédure adaptée,

Vu le budget de la commune,

Considérant la procédure de consultation dont le déroulement est le suivant :

- Date de la publication : Matot Braine n° 7474 du 26 novembre 2012
- Mise en ligne : Marchés sécurisés le 26 novembre 2012
- Date de remise des offres : le 7 janvier 2013 à 17H
- Date d'ouverture des plis : le 14 janvier 2013 à 8H30
- Date d'analyse des offres : le 29 janvier 2013 à 8H30
- Date de la seconde publication suite à la consultation infructueuse pour les lots 1 Gros Œuvre, 4 Ravalement de façades, 5 Menuiseries Extérieures, 10 Carrelage Faïences, 13 Equipements Sportifs et 14 VRD : Matot Braine n° 7486 du 18 février 2013 et l'Union le 19 février 2013
- Mise en ligne : Marchés Sécurisés le 14 février 2013
- Date de remise des offres : le 15 mars 2013 à 17H
- Date d'ouverture des plis : le 28 mars 2013 à 8H30
- Date d'analyse des offres : le 9 avril 2013 à 8H30
- Date de la négociation : le 22 avril 2013 pour les lots n° 1 Gros Œuvre et n° 14 VRD
- Date d'analyse des offres : le 13 mai 2013 à 8H30

Considérant l'analyse et le choix de la commission d'examen des offres,

Après avoir entendu le rapport de la commission d'examen des offres et en avoir délibéré, par 13 voix pour, 3 voix contre et aucune abstention,

Autorise Monsieur le Maire à signer les marchés à intervenir et toutes les pièces annexes relatifs à l'extension de la salle des sports avec :

Lot n° 1 – Gros Œuvre :

COSSU 15, rue Pierre Marie Curie 51500 TAISSY
offre retenue 608 373,41 € HT, 727 614,60 € TTC

Lot n° 2 – Charpente Bois :

F.C.B. BP 35 – 62157 ALLOUAGNE
offre retenue 98 850,00 € HT 118 224,60 € TTC

Lot n° 3 – Couverture Etanchéité :

SMAC – Chemin de St Thierry – BP 223 – 51058 REIMS Cedex
offre retenue 165 367,27 € HT, 197 779,25 € TTC

Lot n° 4 – Ravalement :

SAPE 4 rue Joseph Cugnot – BP 50 51434 TINQUEUX CEDEX
offre retenue 95 188,06 € HT 113 844,92 € TTC

Lot n° 5 – Menuiseries Extérieures :

FIMALUPLAST – RN 31 – 51170 FISMES
offre retenue 155 764,83 € HT, 186294,74 € TTC

Lot n° 6 – Serrurerie :

S.I.I. – ZAC du Boitron Route de Vrigne Meuse – 08440 VIVIER AU COURT
offre retenue 50 834,00 € HT, 60 797,46 € TTC

Lot n° 7 – Ascenseur :

A2A – 10 rue des Létis – 51430 BEZANNES
offre retenue 19 590,00 € HT, 23 429,64 € TTC

Lot n° 8 – Cloisons Faux Plafonds :

MEREAU Patrick – 45 route Nationale – 02350 GIZY
offre retenue 38 343,00 € HT, 45 858,23 € TTC

Lot n° 9 – Menuiseries Intérieures :

BRESSAN Pascal - 4 Chemin de la Pompelle – 51500 SILLERY
offre retenue 39 548,00 € HT, 47 299,41 € TTC

Lot n° 10 – Carrelage Faïence :

SOTRA AS 21, rue des Compagnons 51350 Cormontreuil
offre retenue 62 751,41 € HT, 75 050,69 € TTC

Lot n° 11 – Sols Souples :

CORBIAUX SOLS – ZAC Unicom – rue Ampère - 57970 BASSE HAM
offre retenue 62 504,60 € HT, 74 755,50 € TTC

Lot n° 12 – Peinture :

LAGARDE MEREGNANI – 74 rue Vernouillet - 51100 REIMS
offre retenue 39 847,20 € HT, 47 657,25 € TTC

Lot n° 13 – Equipements sportifs :

SPORT France – « Les Murets » - 60820 BORAN-SUR-OISE
offre retenue 11 600,00 € HT, 13 873,60 € TTC

Lot n° 14 – VRD :

BOITUZAT 23, rue Royale BP 7 51470 MONCETZ – LONGEVAS
offre retenue 212 000,00 € HT, 253 552,00 € TTC

Lot n° 15 – Chauffage Ventilation Plomberie Sanitaires :

CONRAUX 2 rue Michel Ménard – BP 19 51005 CHALONS EN CHAMPAGNE
offre retenue 143 069,30 € HT, 171 110,88 € TTC

Lot n° 16 – Electricité :

BLANCHARD – 20 av. des Coïdes – BP 39 – 51370 ST BRICE COURCELLES
offre retenue 138 692,05 € HT, 165 875,69 € TTC

II – Questions diverses

Dans le cadre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.), le cabinet Citémétrie, retenu par Reims Métropole, effectue jusqu'au 30 mai une étude pré-opérationnelle afin de mieux connaître les caractéristiques du logement ancien sur la commune. La mairie n'a pas été informée de cette démarche par Reims Métropole.

Une demande de stationnement d'un camion de vente de moules-frites a été adressée à la commune pour le mardi soir. Cette soirée est réservée au camion pizza. Il sera suggéré le jeudi soir, en précisant que la vente de boissons ne sera pas autorisée.

Une association internationale de cyclisme, composée de 350 membres, sollicite la commune pour trouver un lieu d'hébergement. La commune regrette de ne pas avoir de site pour les accueillir.

Suite à la demande du club de pétanque d'organiser un barbecue au terrain de boules, le conseil rappelle que les barbecues organisés par des associations sont autorisés dans les lieux clos, ceci afin que les particuliers ne puissent pas faire d'amalgame entre le public et le privé.

Prochaine réunion de conseil : le 23 mai 2013

BONNET Daniel	MINET Christian	THOURAULT Sylvie
BARRIER Patrice	DURAND Denis	GOBRON François
COCHOIS Coralie	LECLERE-MISSA Monique	TIAFFAY Patrice
HEUSGHEM Steve	DUCHESNE Madeleine	PUECH Pascale
ROULLÉ Annie	CAPITAINE Olivier	ROYER Catherine
GA Thierry		